

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Saint-Imier, 60 habitants de plus

Au cours de l'année écoulée, la population de Saint-Imier a augmenté de 60 personnes pour atteindre 5'131 habitants au 1er janvier 2016, contre 5'071 habitants un an plus tôt. Depuis 2010, la cité imérienne voit la progression de sa population se confirmer par une augmentation de 300 habitants. Pour rappel, le cap des 5'000 habitants avait été atteint en 2014.

La courbe positive de population démontre une augmentation de 14 ressortissants suisses et 75 ressortissants de nationalité étrangère. Une nouvelle fois, le nombre des naissances 39 (41 en 2014) a été inférieur à celui des décès 66 (55 en 2014). La hausse effective de la population est ainsi due à un nombre de nouvelles arrivées supérieur de 87 unités à celui des départs.

Parmi les 5'131 habitants, 141 résident aux Pontins et Savagnières (134 en 2014), 158 à Mont-Soleil (160 en 2014) et 43 au Cerneux-Veusil (42 en 2014).

Au point de vue de l'état civil, les célibataires représentent 2'213 habitants (43.13 %), les mariés 1999 (38.96 %), les divorcés 522 (10.17 %), les veufs 390 (7.60 %), les partenariats enregistrés 6 (0.12%) et 1 partenariat dissous (0.02 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 2'618 ambassadrices (51.02 %). 2'513 hommes (48.98 %) évoluent sur le même territoire.

21 personnes ont obtenu la nationalité suisse durant l'année écoulée, dont 13 ont acquis le droit de cité de Saint-Imier dans le cadre d'une procédure ordinaire. 8 citoyens le sont devenus après une naturalisation facilitée. Ils sont originaires d'une autre commune.

La population étrangère représente 1'487 habitants soit 28.98 % de la population totale, répartie en 72 nationalités différentes. Le Portugal est la nation la plus représentée avec 438 ressortissants, suivie de l'Italie (249) et de la France (205).

Sacs à poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent l'introduction d'une aide annuelle aux familles, qui se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs à poubelle officiels. Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2001) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres, puis 30 sacs de 35 litres dès le deuxième enfant et 40 sacs de 35 litres dès le troisième enfant. Toutes les personnes pouvant bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, au bureau du contrôle des habitants. Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance cette année, ainsi que les personnes qui s'établissent en cours d'année dans la commune.

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Isilda Amélia Henriques da Silva s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux dates essentielles se greffent sur sa demande de naturalisation : le 7 juillet 2015, quand l'exécutif imérien, en se fiant, notamment au rapport d'audition, lui a octroyé le droit de cité communal et le 1^{er} décembre 2015 lorsque la Confédération a décidé de la compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à cette nouvelle concitoyenne.

Nonagénaires

Toutes trois contemporaines, Elisabeth Hochstrasser, Muguette Tièche et Jeanne Devaux ont partagé un même plaisir : celui de recevoir à domicile, les 8, 11 et 12 janvier 2016, la visite des autorités imériennes venues présenter ses vœux à l'occasion de leur nonante ans. Patrick Tanner, maire, M. Christian Schluép et John Buchs, conseillers municipaux, accompagnés par M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants leur ont remis à cette occasion la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

mercredi 13 janvier 2016
(cm)